

INSCRIVEZ-VOUS !



DISPOSITIF D'ALERTE POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

Inondations, mouvements de terrain ou encore accidents industriels : les risques majeurs qui peuvent survenir sont nombreux. Pour y faire face au mieux et afin d'informer de manière rapide et efficace la population, Orléans Métropole et ses 22 communes proposent, depuis le 21 janvier 2019, un dispositif gratuit de diffusion d'alertes à l'ensemble de la population.

Tous les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire via le [formulaire d'inscription](#) disponible sur le site internet [d'Orléans Métropole](#) et sur les sites des mairies de son territoire. Ils pourront ensuite définir le type d'alertes qu'ils souhaitent recevoir, selon 3 rubriques :

- **Les risques majeurs comprenant les :**
 - ⇒ Risques naturels (inondations, mouvements de terrain, intempéries)
 - ⇒ Risques technologiques (industriels, nucléaires, transports de matières dangereuses)
 - ⇒ Risques sanitaires et autres (épidémie, attentat,...)
- **Les pics de pollution atmosphérique**
- **L'état des routes en hiver** (verglas, neige)

Si aucun choix n'est effectué, les risques majeurs seront sélectionnés par défaut. Les habitants inscrits seront ensuite alertés, dès que les services municipaux de leur commune ou d'Orléans Métropole auront eu connaissance d'un risque majeur, d'un pic de pollution atmosphérique ou d'un épisode de verglas ou de neige.

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions?CustId=588>

Ne pas jeter sur la voie publique

LE P'TIT HILAIROIS

Janvier 2021 N°73



joyeuse saint valentin

Le jour de la Saint-Valentin, le 14 février, est considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux. Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la passion.

Vous souhaitez faire passer un message en cette occasion à votre bien aimé (e), la municipalité vous propose , le 14 février prochain, de diffuser vos messages sur le panneau lumineux de la commune.

Vous devez envoyer votre message à : communication@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr avant le mercredi 10 février prochain. Votre message ne peut excéder 120 caractères, espaces compris, et il sera validé par un modérateur .



ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pendant plusieurs semaines et jusqu'à fin février, **Orléans Métropole organise de nombreuses activités dans le cadre des Assises de la transition écologique**. Ces rendez-vous, en digital ou en présentiel, visent à permettre au plus grand nombre de **mieux comprendre les enjeux de la transition et les modalités d'actions**. Chacune et chacun peut donc s'y informer pour adapter ses habitudes et agir au quotidien pour la protection de notre cadre de vie. A ce jour, **1 200 personnes sont déjà inscrites aux actualités des Assises de la transition écologique**.

Pour suivre toute l'actualité des Assises de la transition écologique, inscription sur : transition.orleans-metropole.fr



Qu'est-qui se mijote (suite) ?

Vous avez été invités, via le P'tit Hilaireois de décembre, à faire part de vos avis notamment sur le projet de plantation dans le Pâtis.

Cette plantation constitue le pendant des coupes d'arbres prévues suite à l'expertise menée par une conseillère forestière sur l'état de santé du parc forestier communal.

L'exploitation de vos avis, l'expertise et le bilan des élagages et coupes retenus figureront sur le site de la commune (onglet "Vie municipale - Comité consultatif/ Consultation publique") dès que la décision aura été prise en sachant que les coupes répondent uniquement à des mesures d'ordre sanitaire ou sécuritaire.

Vos avis et/ou suggestions seront les bienvenus.

CONSEIL MUNICIPAL



Conseil municipal le mardi 16 février prochain à 20h30 .

GUIDE PRATIQUE

Vous êtes professionnels installés sur la commune, vous souhaitez être répertoriés dans le guide pratique de la commune pour sa nouvelle édition, merci de vous faire connaître en envoyant vos coordonnées à : [communication@mairie-st-hilaire-](mailto:communication@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr)

st-mesmin.fr



YOGA et CREATIVITE

Cours de YOGA pour adultes et adolescents

Les cours de yoga sont actuellement impossibles en salle.

Notre association a mis en place la possibilité de pratiquer des cours en ligne, à partir du site internet, et accessibles 24h/24 à toute personne inscrite. Cela permet une pratique libre et souple en fonction de l'emploi du temps de chacun. Actuellement, plus de 40 propositions sont ainsi à disposition de nos adhérents.

Afin de garder un lien plus vivant, nous mettons également en place des cours par Zoom, qui devraient avoir lieu une à deux fois par semaine suivant ce qui s'avérera le plus juste à nos membres.

Nous ne perdons toutefois pas de vue une possible réouverture des cours en salle, que nous espérons la plus proche possible.

Nous vous souhaitons de trouver en vous-même, tout au long de cette année, la tranquillité d'esprit et l'ancrage dont vous aurez besoin pour accueillir tout ce que la vie vous proposera. Lumière, joie, légèreté, comme peines, turpitudes et complexités. Dans cette voie, la pratique des techniques de yoga peut être une grande aide.

Même en cette période, n'hésitez pas à vous inscrire ou à renouveler votre inscription.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site: www.yoga-creativite.fr

Adresse mail : yoga.creativite@orange.fr. Téléphone : 02 38 88 78 90.



CLUB DE L'AMITIÉ

Je remercie la Municipalité de nous avoir permis de tenir notre AGO comme prévue et pour l'aide apporté en veillant au respect de toutes les normes sanitaires dues au covid-19, merci à tous les participants de leur aide, de leur présence, tout ceci pour la pérennité du club .

Suite à l'assemblée générale, j'ai le plaisir de vous présenter notre nouvelle Présidente, Madame Chantal Haas qui poursuivra, j'en suis certain, les destinées du club avec dynamisme, savoir-faire et bien-sûr dans la bonne humeur telle est notre devise avec convivialité et partage .

Prenez soin de vous, on ne vous oublie pas. Jean-Pierre Daviau

